

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT
MARTINIQUE**

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER



Séance du mercredi 27 novembre 2013

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
35	19	22
		Dont procurations 03
VOTES		
Suffrages exprimés	Abstention	Contre
22	00	00

Date de la convocation

21/11/2013

Date d'affichage

21/11/2013

Objet de la Délibération

FINANCES

Fête du Personnel 2014

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Marilyne MARMOT-CHAUVET

L'an deux mille treize et le **vingt-sept novembre**, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, Maire.

Etaient présents : MM. Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Yolène LARGEN, Emile GONIER, Marilyne MARMOT-CHAUVET, Christian DORDONNE, Maurice JOSEPH-MONROSE, Martine ABAUL, Christine ALIKER, Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE, Antoine BARNAY, Danielle RAYMOND, Jean-Philippe JEAN-BOLO, Sainte-Claire JANVIER, Victorien QUIMBERT, Joseph Armand BRAY, Jean-Luc GRABIN, Marinette TORPILLE.

Absents : MM. Lucien LAFONTAINE, Marie-Louise BROCHE, Dominique CUPIT, Alfred ALMONT, Gabrielle JEAN-BAPTISTE Robert NAPOLY, Eric JULTAT, Dominique LOVINCE, Maryse AUGUSTE-CHARLERY, Lucien NOLBAS.

Absents excusés : MM. Chantal BAUCELIN, Antoni LOUIS-LEOPOLD, Elise JEAN-BAPTISTE, Théodore HENRI, Annette CATAYEE, Chantal LAPERDRIS.

Procurations : Mmes Chantal BAUCELIN, Elise JEAN-BAPTISTE, Chantal LAPERDRIS ont respectivement donné procuration à Mmes Christine ALIKER, Marie GARON et Alisette BEN-MAHOMED SAINT OLYMPE.

FETE DU PERSONNEL 2014

A la demande de Monsieur le Maire, Madame Marilyne MARMOT-CHAUVET – 6^{ème} Adjoint au Maire – Elue déléguée aux Fêtes et Cérémonies, indique à l'assemblée que l'année dernière, la fête du personnel a débuté le midi, et ce concept a conquis un bon nombre de nos collègues.

Suite à ce succès, le Maire et son conseil municipal souhaitent donc reconduire la fête du personnel sous la forme d'un déjeuner dansant, le **samedi 18 janvier 2014**, de 11 h à 21 h à la ferme Perrine.

Au-delà de la présentation de vœux, cette cérémonie permet à tous d'être réunis pour partager un moment convivial et festif.

BUDGET PREVISIONNEL FETE DU PERSONNEL DU 18 01 2014

LIBELLES	SOCIETE	PREVISIONNEL
Sonorisation, DJ, Live	Groupe KOEZYON	3 000,00 €
Traiteur, Boissons, service de table	Ferme de Perrine	16 000,00 €
Décoration du site		3 000,00 €
6 Agents	Concept Caraïbes Sécurité	1 600,00 €
Gateaux	Régald de Didier	400,00 €
Confiseries	Doux caprice	600,00 €
Cartes d'invitation	Communication ville	- €
Animateur + hôtesse	JEE PROD	1 000,00 €
Achat cadeaux Hommes et Femmes		800,00 €
Transport A/R	EUPHRASIE	380,00 €
Champagne	Géant Batelière	2 000,00 €
Coupe de champagne jet	Géant Batelière	200,00 €
Diplômes	Imprimerie Dream Print	500,00 €
Divers		400,00 €
Décoration florale pupitre	Auguste Gérard	150,00 €
	TOTAL	30 030,00 €

La Commission Animations, Fêtes et Cérémonies et la Commissions Finances ont émis, respectivement, un avis favorable à l'organisation de cette manifestation les 30 octobre et 25 novembre 2013.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Madame Marilyne MARMOT-CHAUVET après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver le concept et l'organisation de la manifestation ;
- de valider le budget de la fête du personnel 2014.

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 04 DEC. 2013

Le Maire

Luc CLEMENTE

